

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2011**

Présents : Messieurs LEROUX, MADELAINE, BREYNE, CORNEVILLE, BERTIER, LECLUSE, Monsieur ADAM, Mesdames LEBATARD, MOTTIN, Monsieur LECONTE, Madame BAILHACHE, Monsieur PLINE, Madame GODARD, Messieurs LERECULLEY, MARIOTTI, BRIARD, Madame Florence BOUILLON, POSTIC, SIMON.

Absents excusés : M.PETRAS, Mlle Emilie BOUILLON, M.HAREL.

Secrétaire : M.Guillaume BERTIER

Pouvoir :  
- Monsieur PETRAS a donné pouvoir à Monsieur LECLUSE  
- Mlle Emilie BOUILLON a donné pouvoir à Madame Florence BOUILLON  
- Monsieur HAREL a donné pouvoir à Monsieur LERECULLEY

### **2011/077 - TRAVAUX ROUTE DE BALLEROY**

Le Conseil Municipal a pris connaissance des travaux supplémentaires qui doivent être réalisés par l'Entreprise GRENTE dans le cadre de la réfection des trottoirs soit la confection des poutres pour un montant de 7426,20 euros et ceux relatifs à la remise à niveau de regards de visite eaux usées et eaux pluviales qui seront réalisés par l'entreprise TOFFOLUTI lors de la réfection de chaussées.

Le Conseil Municipal accepte de prendre la décision modificative n°3 suivante pour la réalisation de ces travaux.

#### **SECTION DEFONCTIONNEMENT**

Dépenses : art.678 (charges exceptionnelles) = - 18 500 euros  
art.023 (virement à la section d'investissement) = + 18 500 euros

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépenses : art.2315 (travaux Route de Balleroy) = + 18 500 euros

Recettes : art.021 (virement de la section de fonctionnement) = + 18 500 euros

D'autre part, le Conseil Municipal est conscient que l'accès au cabinet infirmier doit être repris, suite aux travaux de réfection de trottoirs. Le Conseil Municipal charge le Maire de prendre les dispositions nécessaires pour favoriser cet accès.

Le Conseil Municipal souhaite que l'entrée « Impasse des Puits » soit matérialisée pour éviter tout stationnement gênant, empêchant l'accès à celui-ci.

## **2011/078 - TRAVAUX RUE DE LA GARE**

Le Conseil Municipal n'est pas satisfait des travaux de marquage au sol qui ont été réalisés Rue de la Gare. Le Conseil Municipal charge le Maire de reprendre contact avec l'Agence Routière, maître d'ouvrage de ces travaux afin de reprendre ceux-ci et de tenir compte des remarques des riverains.

## **2011/079 – TERRAINS**

Le Maire informe Le Conseil Municipal qu'une entreprise souhaite acquérir le terrain cadastré Section E n°669 situé sur la zone artisanale d'environ 5000 m<sup>2</sup> pour y développer son activité. Ce terrain est actuellement occupé par l'association « Le Club d'Education Canine ». De ce fait, le Conseil Municipal charge le Maire de prendre contact avec celle-ci afin de connaître ses besoins et de réfléchir en concertation avec celle-ci sur une éventuelle délocalisation.

Le Conseil Municipal sera tenu informé de cette négociation lors du prochain Conseil Municipal afin de pouvoir prendre la décision de céder ou non ce terrain.

D'autre part, le nouveau propriétaire de l'immeuble cadastré section E n°73 souhaite acquérir une partie du terrain communal situé derrière sa propriété. Avant de prendre une décision, le Conseil Municipal se rendra sur place afin d'étudier les possibilités de céder ou non une partie de ce terrain communal.

## **2011/080 - TRAVAUX ERDF**

Le Maire présente au Conseil Municipal l'avant-projet de la création d'une nouvelle ligne à haute tension par ERDF en partant du poste existant à SAONNET et pour rejoindre la Rue de Tainville qui sera réalisé en 2013.

Le tracé pour ces travaux est en cours d'élaboration auprès des services ERDF. Le Conseil Municipal demande à ceux-ci de tenir compte des travaux neufs qui ont été réalisés sur la commune et de ne pas les endommager.

## **2011/081 - DEMANDE DE FINANCEMENT**

Pour assurer le préfinancement des divers investissements, le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Maire, et après avoir délibéré, décide :

- De solliciter, auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, une ligne de Court Terme de Trésorerie se décomposant comme suit :

- ❖ Montant de la ligne : 700 000 euros
- ❖ Indice : EURIBOR 3 mois moyenné N-1
- ❖ Marge : 0,45 %
- ❖ Paiement des intérêts : trimestriel
- ❖ Montant minimum par tirage : 5000 euros
- ❖ Frais de dossiers : 400 euros

De prendre l'engagement au nom de la commune, d'inscrire en priorité chaque année en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement des échéances et au paiement des intérêts.

De prendre l'engagement pendant toute la durée du prêt de créer et mettre en recouvrement, en tant que de besoin les impositions nécessaires

De conférer en tant que besoin toutes délégations utiles à Monsieur Le Maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

### **2011/082 - DOSSIER NON-VALEUR**

Le Conseil Municipal décide de prendre en non-valeur la taxe d'urbanisme d'un montant de 594 euros due par la SA CATZ CONSTRUCTION qui a fait l'objet d'un jugement de liquidation judiciaire, étant donné que cette recette est irrecevable.

### **2011/083 - PERSONNEL**

Le Conseil Municipal fixe comme suit la rémunération de ces agents pour les divers remplacements effectués pendant les congés :

- Mademoiselle Chantal MARIE 5h30/35h pour la mairie de l'indice brut 328 et de l'indice majoré 312
- Mademoiselle Annick LETOURNELLE 5h70/35 heures pour la mairie et 31h/35 heures pour le centre aéré de l'indice brut 310 et de l'indice majoré 300.

### **2011/084 - LOCAL ROUTE D'ISIGNY**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'aucune proposition d'acquisition du local situé Route d'Isigny n'est parvenue en Mairie. De ce fait, le Conseil Municipal décide de le garder et de le laisser comme il est actuellement.

### **2011/085 – COMMISSIONS**

Le Conseil Municipal accepte que Madame Florence BOUILLON soit membre de la Commission « Espaces Verts – Environnement ».

### **2011/086 - COMMISSION FLEURISSEMENT**

Monsieur CORNEVILLE, Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal le bilan des travaux réalisés par les services des espaces verts, notamment sur le fleurissement. D'autre part, le Conseil

Municipal décide de ne pas organiser le concours des maisons fleuries cette année et ce, en raison du manque de participants.

Monsieur CORNEVILLE informe que les travaux d'extension du colombarium vont débiter et la commission « cimetière » va définir l'endroit où seront installés les « caveaux urnes ».

### **2011/087 - COMMISSION DU PERSONNEL**

Monsieur BERTIER, Adjoint au Maire, précise au Conseil Municipal que la commission a examiné les candidatures ayant postulées pour travailler en juillet et en août pendant les congés. Le Conseil Municipal déplore le manque de candidats Molystriens : - Monsieur Gwenaël ALPHONSE ayant effectué un stage aux services espaces verts, sera recruté pour 2 mois, et Monsieur Emmanuel CHARBONNIER également stagiaire au service électricité, sera recruté sur le mois d'août.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les contrats correspondants et sollicite l'intervention courant juillet de l'établissement Service d'Aide par le Travail pour renforcer l'équipe des espaces verts pendant les congés.

La Commission a également examiné la convention de partenariat entre le Syndicat Intercommunal du Collège et la Commune pour la mise à disposition d'un agent ; celle-ci n'appelle aucune observation et peut être poursuivie.

D'autre part, Monsieur BERTIER précise au Conseil Municipal que les travaux d'extension de l'atelier municipal sont terminés. L'installation des divers postes de travail se fera à la rentrée de septembre permettant à chacun de prendre ses repères par rapport à la future organisation des divers services.

Le Conseil Municipal a pris connaissances des travaux de voirie qui seront réalisés par l'Intercom en 2011 ; ont été retenus le Maupas, la Patinière, la rue de Laval. Ceux-ci débiteront courant août avec un nouveau procédé de revêtement de chaussée.

### **2011/088 - COMMISSION MEDIATHEQUE**

Monsieur LECLUSE, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal que la commission Médiathèque a travaillé sur les festivités qui seront organisées à l'occasion du 4<sup>ème</sup> anniversaire de la médiathèque le jeudi 20 Octobre 2011. Le thème retenu a été celui de « L'automne dans tous ses états » avec la participation de la maison de la forêt, des espaces verts. Le Conseil Municipal pourra prendre connaissance du programme définitif en septembre. D'autre part, la commission se réunira le mardi 27 septembre 2011 avec les divers partenaires, qui participeront au salon du livre qui se déroulera en mars 2012 pour arrêter le programme définitif de cette manifestation.

De ce fait, le Conseil Municipal décide de décaler la réunion du Conseil Municipal, celle-ci aura lieu le mardi 20 Septembre 2011.

### **2011/089 – ASSOCIATION**

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de l'association « Tout un Foin » déplorant l'absence de soutien de la municipalité dans l'organisation du Festival le 22 et 23 Juillet 2011. Après interruption de la séance et explication avec le président de cette association sur les propos de sa lettre, le Conseil Municipal décide d'apporter son aide comme il le fait à chaque fois pour n'importe quelle association, à condition d'en connaître les besoins et de pouvoir y répondre.

### **2011/090 – DIVERS**

Le Conseil Municipal demande au Maire de prendre contact avec le SMISMB pour installer deux containers sur le parking situé à proximité de Danone sur la route départementale CD5 et ce, afin d'éviter le dépôt d'ordures ménagères. Le Conseil Municipal espère que cette décision sera respectée afin de limiter les nuisances.

D'autre part, le Conseil Municipal décide de fermer les garages situés derrière le Musée de la Mine pour éviter des occupations indélicates.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Molay-Littry, le 1<sup>er</sup> Juillet 2011